

Auvergne

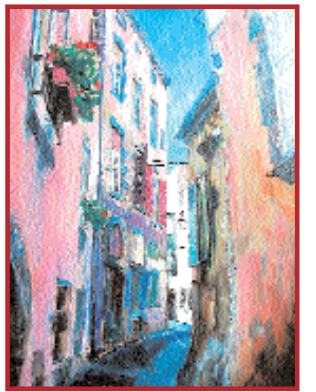
Fédération
des Associations Laïques
du Puy de Dôme
la ligue de l'enseignement

N° 396 • AVRIL 2007

laïque

DOSSIER
Communautarisme :
un danger pour
la République ?

Page 4



ÉDUCATION
& LOISIRS Page 6

Convention
Ville de
Clermont/FAL

Édito

Au risque de faire redondance ou de lasser un peu plus nos lecteurs, il n'est pas inutile de rappeler que le 22 avril 2007, nous aurons à nous déterminer avec lucidité afin que le cahemard d'avril 2002 ne se reproduise pas.

Il n'est cependant pas question pour nous de prendre position pour tel(le) ou tel(le) candidat(e) ou tel ou tel parti politique, là n'est pas notre rôle.

Toutefois, sans aller au-delà des secteurs d'activités où nous sommes engagés, l'histoire de notre mouvement et nos valeurs nous autorisent à rappeler quelques enjeux fondamentaux auxquels nous sommes rivaux et dont nous aimerions entendre parler.

D'abord, l'école laïque, gratuite et obligatoire doit demeurer ancrée à un service public d'excellence, préservée de tout dogmatisme et de toute marchandisation.

Quant à la culture, une culture populaire et diverse, elle doit être toujours plus démocratisée, tant par son accessibilité à tous les publics et sur tous les territoires que par son éclectisme.

Et le sport, dont les dérives financières et partisans ont atteint les limites de l'acceptable, doit recentrer son objet sur les valeurs fondatrices de l'olympisme et faire en sorte que spectacles et performances laissent place à rencontres, plaisirs, épanouissement personnel et joie de vivre.

En matière de tourisme social, de vacances et de loisirs, il est temps de faire valider un nouveau droit aux vacances et aux loisirs pour tous, quitte à impliquer les collectivités : nationales, régionales, départementales, locales.

Enfin, nous souhaitons que l'économie sociale et solidaire, sans but lucratif, dont nous nous réclamons, soit bien identifiée et que sa place soit bien reconnue entre l'économie de marché et le service public.

Ces préoccupations, peut-être trop utopistes, devraient pouvoir prendre place dans l'ambitieux projet de reconstruction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine, plus conforme à nos attentes.

Au moment où le grand marché des promesses est ouvert, les associations d'éducation populaire, reconnues d'utilité publique, sont dans l'expectative pour leur avenir. Elles sont à l'écoute des candidat(e)s.

L'équipe de rédaction

Congrès de la Ligue de l'enseignement 2007 et 2010 Quelle question en débat ?

"Individualisme, communautés et destin commun : comment faire une société", c'est la question de congrès qui est soumise à notre réflexion et mise en débat. Les premières grandes orientations et la clarification d'une problématique feront l'objet du congrès 2007 et le congrès 2010 marquera l'aboutissement de la réflexion. Trois années qui doivent être utilisées pour faire un travail de militantisme au sein de nos associations. Trois années durant lesquelles nous construirons un véritable travail d'éducation populaire sur "comment faire société ?".

Une question majeure et d'actualité

C'est à l'évidence un sujet d'actualité, compte tenu des prochaines échéances électorales et de la problématique européenne et c'est une question essentielle qui devrait donner lieu à un travail foisonnant, tant ses dimensions sont multiples et liées.

Il faut bien reconnaître en effet que notre société est profondément atteinte dans ses fondements et qu'il y a tout lieu d'être inquiets quant à notre capacité à faire société.

Nombreux sont aujourd'hui nos concitoyens qui, dans divers aspects de la vie quotidienne et à des degrés variables, se considèrent hors du jeu politique, social et culturel. On voit bien qu'une logique infernale s'installe et qu'elle affecte les liens de confiance, de respect et d'attention aux autres. C'est la loi du plus fort, le déni du droit et de la loi commune, celle qui fonde la société démocratique.

Voilà le vaste sujet qui nous concerne bien évidemment ; celui du fonctionnement de notre société démocratique dont nous attendons qu'elle construise et garantisse l'égalité en dignité et en droit de toute personne.

Certes, l'inquiétude est légitime, au regard des constats et des attentes que nous avons à court et à moyen terme. Mais y a-t-il lieu d'être nostalgique ? Il est rassurant d'observer que de tout temps, les hommes ont fait société, avec plus ou moins de difficultés et, à chaque époque de l'humanité, de façon différente.

Platon nous enseigne que "ce qui donne naissance à la société, c'est l'impuissance où chaque homme se trouve de se suffire à lui-même et le besoin qu'il éprouve de beaucoup de choses. La multiplicité de ces besoins a réuni dans une même habitation [la cité], plusieurs hommes en vue de s'entraider".

Et comme le souligne Éric Favey, "il faut, de toute urgence faire de l'histoire et de la condition humaine la mission première du travail éducatif et culturel".

Un constat rassurant ?... Un espoir ? De tout temps, les maux et les remèdes

des hommes, ce sont les hommes !... Ils ont contribué "au progrès social, politique et scientifique qui n'est pas une vue de l'esprit et qui a plutôt amélioré les conditions de vie de chacun et la qualité du vivre ensemble... et puis, avons-nous d'autre voie à emprunter pour faire société que celle de l'intelligence collective de l'humanité ?".

Une réflexion foisonnante qui engagera les militants !

Nous le voyons bien, les entrées, les thèmes, les pistes seront nombreux pour s'emparer de cette question. Alors, c'est une chance, une opportunité à saisir pour que les militants, les ligueurs se mobilisent autour de cette question de congrès. C'est une question qui concerne chacun et chacun et qui peut et qui doit mobiliser le plus grand nombre.

La fédération du Puy-de-Dôme, comme toutes les fédérations, s'investira dans la réflexion et la production, avec le Cercle Condorcet, entre les congrès 2007 et 2010 et elle aura le souci d'associer à cette réflexion les associations affiliées qui le souhaiteront. Il conviendra en effet de capitaliser nos analyses sur ce sujet, nos ressources, nos débats et nos idées. De plus, l'occasion sera belle pour tisser, pour renforcer les liens entre militants et associations.

Enfin, chacun reconnaîtra que la production finale n'aura d'intérêt et de valeur qu'à la condition qu'elle soit le fruit d'une réflexion collective et non l'expression de quelques administrateurs "penseurs" du mouvement !

Comment ?

Nous disposons à l'heure actuelle d'une réflexion déjà solide, entamée, voire aboutie, pour certaines dimensions de la question, résultat d'un travail conduit

avec un certain nombre de fédérations et sur lequel il convient naturellement de s'appuyer : un ensemble de réflexions sur "la laïcité", de "propositions pour refonder l'école", et bien sûr, à propos de "l'Europe des citoyens", sujet qui a occupé les travaux du dernier congrès de la Ligue.

Mais bien d'autres dimensions seront à aborder !... Très certainement, la protection sociale, les mutations du travail et de l'emploi, la famille, l'interculturalité, la production et le partage des sciences et des savoirs, le droit et la justice, les migrations et l'immigration, la morale, etc. Les journées d'étude qui ont eu lieu du 7 au 9 septembre derniers à Meschers-sur-Gironde ont été consacrées à cette question de congrès ; on peut dire qu'elles ont marqué le coup d'envoi de la réflexion. Les 120 militants inscrits à ces journées ont travaillé sur quelques dimensions du sujet : "L'individualisme démocratique", "Le contexte économique et social", "Les adolescents et les valeurs", "La construction des représentations collectives", "Individus et lien social", "Refaire la ville : mixité ou mobilité sociale". Autant d'entrées sur la question qui ont été introduites par diverses personnalités de la Ligue, de l'université ou de la presse et qui sont disponibles à la fédération ou sur le site de la Ligue et qui ne demandent qu'à s'enrichir de votre réflexion.

Depuis, l'édifice s'est encore enrichi de "briques thématiques" au nombre de dix-sept, ce qui devrait faciliter son appropriation. Il s'agit d'interrogations ou de synthèses de dix à quinze lignes qui ouvrent la voie à la réflexion et qui aujourd'hui portent sur les thèmes suivants :

- "Discriminations et diversité" ;
- "Le peuple aujourd'hui : qu'est-ce que la souveraineté ? ; populaire, le populaire, le populisme ?" ;
- "Technosciences et avenir de l'humanité", texte de Michel Morineau ;

■ "À quelles conditions l'individualisme est-il un nouvel humanisme ?" ;

■ "Sécurité sociale, démographie, nouvelles questions de générations et solidarité nationale" ;

■ "Le marché et l'État", textes de Joël Roman ;

■ "Qu'est-ce que la nation dans l'Europe et la mondialisation ?" par André Boudou ;

■ "Citoyenneté, information et fabrique de l'opinion" ;

■ "Mettre fin à l'élitisme républicain pour une école qui fasse société ?" ;

■ "Quelle culture pour faire société ?", textes d'Éric Favey ;

■ "Identités et reconnaissance" ;

■ "Sûreté ou sécurité ?" ;

■ "Autorité et règles pour faire société", textes d'Alain Bondelle ;

■ "Entre raison et émotion : quelles règles et normes de sociabilité ?" par Pierre Julien ;

■ "Quel sport pour faire société ?" par Philippe Machu ;

■ "Inégalités sociales et économiques pour « défaire la société »" ;

■ "Environnement, limites et précautions : quelles responsabilités nouvelles pour le citoyen, le consommateur ?", textes de Bruno Léna et Jacques Mercier.

Ces "briques" représentent des ouvertures, des pistes dont on pourra se procurer le texte intégral sur le site de la Ligue ainsi qu'à la FAL 63 et à partir desquelles peut s'engager la réflexion, voire le débat avec les auteurs.

L'assemblée générale 2007 de la fédération du Puy-de-Dôme consacra bien évidemment un temps d'intervention sur cette question et plus particulièrement sur les modalités d'une mise en commun, d'une mise en réseau de nos ressources, de notre réflexion et de nos débats.

Nous aurons à cœur de donner au pays le témoignage de notre force militante.

Assemblée générale de la FAL à Riom



Cette année, notre assemblée générale aura lieu le vendredi 20 avril à Riom, à partir de 19 heures, lycée Marie-Laurencin au Cérey. Venez nombreux participer à l'avenir de vos associations !

ICI & LÀ

Monde

• Non à l'ultralibéralisme

De plus en plus d'Américains sont victimes de l'ultralibéralisme dont les USA se veulent le modèle planétaire. 16 millions d'Américains, 26 % de plus entre 2000 et 2005, vivent dans une pauvreté profonde et sévère. 740 000 sont sans-abri dont 21 % d'enfants. Le revenu médian d'un ménage d'actifs a chuté sans arrêt depuis cinq ans, entraînant une paupérisation accrue des bas revenus. Voulons-nous de ce modèle ultralibéral en France ?

Europe

• IVG

Alors qu'en France, d'irréductibles réactionnaires (par ailleurs libres de leur choix de vie) défilent pour demander l'abolition d'une loi vieille de plus de trente ans, le très catholique Portugal s'apprête à voter la légalisation de l'avortement.

• Obscurantisme en marche

Le vice-ministre polonais (Ligue de famille polonaise, extrême droite) Miroslaw Orzechowski a déclaré que la théorie de Darwin "est un mensonge, une erreur", que la théorie de l'évolution est "une conception lâche d'un vieil homme non-croyant" et qu'"il ne faut pas enseigner les mensonges". Maciej Giertych, député européen et père du ministre Roman Giertych, réclame son retrait des manuels scolaires, estimant qu'elle "n'est pas soutenue par des preuves". Ce n'est pas comme la Genèse...

France

• Récidiviste...

... et à titre posthume. Papon se rend (une dernière fois) coupable de port illégal de décoration... dans l'indifférence générale. C'est vrai qu'il a, dans son casier chargé, bien d'autres crimes à son actif. Pour garder en mémoire : - préfet d'Aquitaine, sous le gouvernement de Vichy, il organise les convois de déportés Juifs (1 560) pour lesquels il a été condamné pour crime contre l'humanité ; - préfet de police de Paris, c'est sous son autorité qu'ont lieu les sanglantes répressions policières du 17 octobre 1961 (des dizaines et des dizaines d'Algériens massacrés à Paris) et du 8 février 1962 au métro Charonne (9 morts).

• Lycée confessionnel

Des voix se sont élevées pour protester, au nom de la laïcité, contre la création d'un lycée musulman à Lyon. Pourquoi s'en indigner quand la France accepte sur son territoire l'existence d'écoles catholiques que les gouvernements, de droite et de gauche, n'ont cessé de subventionner (à l'encontre des lois de 1905) ? Quels moyens seront donc affectés à ce nouveau lycée confessionnel ?

• Lycée confessionnel (suite)

Le recteur de l'académie de Lyon qui avait pris position contre la création de ce collège et lycée musulman et sur les démêlés judiciaires de Bruno Gollnisch a été remplacé en Conseil des ministres sur proposition de Gilles de Robien. Il prend ce limogeage comme "un honneur qui justifie les combats qu'il a menés en faveur de la laïcité." Cette question de la laïcité se pose plus que jamais. Et la démocratie ?

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

UFOLEP

- Le 15 avril : tournoi de badminton à St-Amant-Tallende
- Le 28 avril : tournoi de pétanque à l'A.L. Fontgijève à Clermont-Fd
- Les 28 et 29 avril : championnat régional de trampoline à Gerzat
- Les 5 et 6 mai : régional (bonus) de gymnastique sportive à Vic-le-Comte
- Le 8 mai : journée multiactivités UFOLEP (randonnée pédestre, VTT, tir à l'arc, escalade, canoë, pétanque...) à Chadieu
- Le 12 mai : tournoi de pétanque à Lisseuil
- Le 13 mai : critérium départemental de tir à l'arc à Viscomtat
- Le 24 mai : journée multisports pour les plus de 55 ans à Cournon

Culturel

- Du 11 avril au 30 juin : Chadieu Land'art : arts de pleine nature - 3 artistes exposants à Chadieu
- Du 12 avril au 5 mai : Falexpo arts plastiques : Annie Perrin - Installation textile à Falexpo à Clermont-Fd
- Le 18 avril : "Les étourdis" Jérôme Deschamps à la Maison de la culture à Clermont-Fd
- Les 19, 20 et 21 avril : "Chair de poule" - Création danse et vidéo - Compagnie Charimage (Paris) à Olby et Blanzat
- Les 23 et 24 avril : "Une journée en mer" - Compagnie Enfance et Théâtre (Montpellier) à Gelles
- Les 26 et 27 avril : "Zoé fait la sieste" à Nébouzat et St-Germain-Lembron
- Le 5 mai : festival "Au fil de la danse" salle Boris-Vian à Clermont-Fd
- Les 11, 12 et 13 mai : les arts en balade - Deux artistes à Falexpo à Clermont-Fd

- Les 12 et 13 mai : festival jeunes "Les chemins de la danse" au Sémaphore à Cébazat
- Le 15 mai : festival jeunes "Danse à l'école" à Espace Thiers

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FAL
le 20 avril 2007 à Riom

FORMATIONS

UFOLEP

- Le 21 avril : APE : stage découverte "danses africaines" à St-Maurice-ès-Allier
- Le 12 mai : APE : stage découverte "technique pilates" à Mozac

Culturel

- Le 28 avril : danses collectives : figures de valse à la salle Duclos à Clermont-Fd
- Les 12 et 13 mai : autour du masque Johanny Bert + spectacle soirée du 15 mai à Lempdes

"Marcher ensemble" Une marche pour la tolérance et la solidarité

**13 mai 2007 :
3^e édition de
"Marcher ensemble",
lac Chambon,
Chambon-sur-Lac.**

Organisée par l'antenne bénévole de Clermont-Fd/Auvergne de Handicap International, l'événement "Marcher ensemble" donne à chacun l'occasion d'échanger en participant à cette marche solidaire seul ou en équipes de binômes composées de personnes valides et en situation de handicap. "Marcher ensemble" est ouvert à tous, marcheurs confirmés et amateurs, personnes valides et handicapées, petits et grands. Cette "balade solidaire" a lieu sur les bords du lac Chambon. Deux petits

parcours accessibles à tous (4 et 6 km) ; le plus court utilisant uniquement le sentier longeant le lac, le second prolongeant jusqu'au village de Chambon-sur-Lac. "Marcher ensemble", c'est l'occasion de promouvoir le sport comme vecteur d'intégration des personnes handicapées dans la société. Cette rencontre permet de porter, au-delà de la "différence", un autre regard sur le handicap. "Marcher ensemble", c'est aussi le moyen d'exprimer sa solidarité à travers le monde,

puisque l'intégralité de la recette de cette journée est versée aux actions de terrain de Handicap International. Le slogan de cette balade solidaire est : "Agir ici pour aider là-bas."

Un bel après-midi pour un beau geste ! Venez nombreux soutenir cette initiative !

Renseignements/inscriptions :
Alain Plazenet
04 73 88 63 44
alain.plazenet@free.fr

RENDEZ-VOUS le 13 mai à 15 h sur le parking du centre touristique du lac Chambon. Inscriptions :
- 3 € par adulte et 1 € par enfant de plus de 12 ans ;
- 1 € par participant pour les groupes inscrits avant le 12 mai.
À l'issue de la balade, tous les participants se retrouveront autour d'un goûter offert par nos partenaires.



Stage découverte : karaté training

Dans le cadre des activités physiques d'entretien, le comité départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme a organisé le 10 mars dernier un stage découverte sur le karaté training, une nouvelle discipline particulièrement appréciée par la gente féminine. Accueillis au cœur même du siège de l'UFOLEP place Delille, dans la salle Falexpo à Clermont-Fd, nos nombreux adhérents et animateurs ont été initiés à ce sport très tonique par Hélène Boutouillier, animatrice d'arts martiaux. Cette gymnastique aérobic martiale, destinée à entretenir le corps, comprend

un échauffement, un renforcement musculaire spécifique, un travail chorégraphique martial (coups de poings, pieds, combinaisons de défense) et des étirements, le tout dans une ambiance musicale très rythmée. L'UFOLEP du Puy-de-Dôme propose régulièrement des stages "découverte" tous publics et de la formation continue pour ses animateurs.

Pour plus d'information sur les stages du 3^e trimestre :
04 73 14 79 12 ou
ufolep63@fal63.org

RÉCOMPENSE

La "bourse nationale" de la Fondation Nicolas-Hulot attribuée à l'UFOLEP

L'UFOLEP vient d'obtenir la "bourse nationale" de la Fondation Nicolas-Hulot, d'un montant de 4 000 €, pour son guide des manifestations sportives pour un développement durable. Une première pour une fédération sportive. L'argent récolté financera en partie la diffusion du guide.

"Ce guide n'est pas un guide organisationnel et technique de la rencontre sportive, mais plutôt un relevé de conseils montrant que l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique persiste dans son engagement pour le développement durable", expliquent les auteurs du document. Le guide est divisé en thématiques permettant d'aborder les différents aspects liés à l'organisation sportive : les déplacements, les sites et leur environnement, repas et boissons, le secrétariat,

l'eau et l'énergie, accueil et sensibilisation du public, l'économie et l'éthique, les déchets, etc.

Avant la lecture, l'UFOLEP préconise de créer un comité d'organisation avec en son sein une personne sensibilisée au développement durable, d'élargir la composition du comité d'organisation à des acteurs du développement durable dans le sport, d'avoir des partenaires sensibilisés à la philosophie de la manifestation.

"Des dispositions en matière d'évaluation de l'impact de la manifestation sur l'environnement sont aussi à prévoir. Cette évaluation doit être faite par une personne spécialisée et indépendante du comité d'organisation."

Pour se procurer le guide :
ajeau@laligue.org



LE COMITÉ RÉGIONAL UFOLEP, en partenariat avec le centre de loisirs des œuvres laïques de Cournon-d'Auvergne, organise la journée

multisports pour les plus de 55 ans. Cette 6^e édition se déroulera le **jeudi 24 mai 2007** au centre de loisirs de Cournon.

Cette journée ouverte à tous permettra de découvrir dans la convivialité des activités physiques en groupe pour les plus de 55 ans, afin de promouvoir les bienfaits de l'activité physique adaptée encadrée par des animateurs UFOLEP. Elle sera l'occasion de s'initier à la randonnée pédestre, à la danse country, à la gym douce ainsi qu'au tir à l'arc, à la pétanque et au tennis de table. Cette manifestation portera haut les valeurs de l'UFOLEP, faisant du sport un acte éducatif et citoyen par le plaisir du jeu.

Renseignements et inscriptions gratuites auprès du comité régional UFOLEP :
04 73 14 79 12

Amicale laïque de Riom

Adhérente à la FAL depuis 1957 !



Les petits du groupe folklorique (1995).

On connaît la fable de La Fontaine "Les membres et l'estomac", tant il est vrai que l'un ne peut vivre et prospérer sans le travail des autres : "... que celui qu'ils croyaient oisif et paresseux/À l'intérêt commun contribuait plus qu'eux"... et inversement ! La relation entre la FAL et les associations de base comme l'A.L.R. est en effet davantage qu'un échange de services, elle en est la raison d'être, de part et d'autre, de même entre les différentes fédérations départementales et la Ligue elle-même... "Tout travaille pour elle, et réciproquement/Tout tire d'elle l'aliment..."

À Riom, cela commence il y a un demi-siècle. Répondant à l'appel lancé par un groupe de militants laïques, plus de deux cents Riomois se réunissent pour la première fois le 15 février 1957. C'est sous l'égide de la laïcité que s'est ainsi constituée l'amicale laïque ; c'est aussi pour contribuer à la défense de l'école publique par la campagne de signatures de la pétition contre les lois d'aide à l'école privée (dénommée Loi Debré). Cinquante ans plus tard, et quelques lois supplémentaires qui n'ont fait que conforter la détermination initiale des laïques de Riom, l'A.L.R. se porte bien : association sans but lucratif, elle contribue toujours, et de façon vigilante, à la défense de la laïcité dans ses principes comme dans ses actions, même nationales (16 janvier 1994). Elle est en rapport constant et amical avec les membres de l'enseignement public et gratuit. Elle cherche à promouvoir la valeur de chacun au travers des activités qu'elle propose sous la conduite d'animateurs à la fois compétents et bénévoles. Les objectifs éducatifs de l'amicale laïque ne sont évidemment pas la formation des champions ou des vedettes de la scène et du stade, mais plutôt la pratique intelligente d'activités variées : sportives, artistiques, individuelles, collectives et conviviales.

La prise de la carte confédérale est obligatoire : elle sert d'assurance et abonne les adultes au journal *Auvergne laïque*. Elle signifie également l'appartenance à la Ligue de l'enseignement et la reconnaissance de ses principes fondateurs. Enfin, elle donne accès aux centres de vacances de la Ligue.

L'amicale compte à ce jour 400 membres actifs. Les rendez-vous d'activités sont hebdomadaires pour la plupart, mais l'A.L.R. organise dans l'année plusieurs manifestations d'importance où tous les membres sont invités : galette républicaine en janvier, loto de l'athlétisme, sortie théâtre, journée de la course à pied, présentations publiques des travaux des différents ateliers... et bien entendu, en début d'année scolaire, l'assemblée générale, au cours de laquelle le CA et le bureau sont renouvelés.

riomois, expositions à la Maison des associations de Riom sont ainsi prévues.

De 1959 (3 550 signatures pour la pétition laïque) à la célébration de la loi de 1905, notre amicale a largement participé à la vie associative et aux activités riomaises. Bien installés dans les nouveaux locaux de la Maison des associations, nous proposons de multiples activités culturelles, technologiques, ludiques, artistiques, sportives telles que l'initiation théâtre, le solfège, la photographie, la vidéo, l'informatique, l'art de la soie, les dames, les échecs, l'athlétisme, la gymnastique d'entretien, les randonnées pédestres, le modélisme naval...

Notre combat face à l'intolérance, à l'injustice, à tous les extrémismes, doit se poursuivre avec encore plus de vigueur au sein d'une société complexe et multiculturelle. Notre amicale laïque est plus qu'une association de consommation de loisirs. Elle doit rester vigilante quant aux valeurs qu'elle défend. L'éthique laïque, l'idéal humaniste, le rayonnement de notre école républicaine sont notre raison d'être, en accord avec les principes de la Ligue de l'enseignement et de la FAL. Pour assurer son avenir, elle se doit de recruter auprès des jeunes générations de nouveaux militants animés du



Représentation théâtrale à l'amicale laïque (1957).



L'amicale laïque manifeste à Paris (1994).



L'atelier de pratique théâtrale (2000).

même idéal. Celui-ci n'a pas vieilli depuis 50 ans, bien au contraire, et nous devons dans les années à venir l'affirmer avec de plus en plus de force.

Je voudrais rendre aussi un hommage à tous les membres bénévoles de notre amicale, quelle que soit leur responsabilité d'animation ou d'administration, à leur compétence, à leur dévouement, à leur engagement laïc. Et je n'oublie pas nos aînés qui nous ont quittés et qui furent les membres fondateurs de l'association : Jean et Dadou Monteillet, Arsène Vennat, Paul Merle, André Collet et tant d'autres qui nous ont guidés selon les mots avec lesquels Jaurès définissait le courage... : "Aller à l'idéal et comprendre le réel (...), agir et se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense"... (discours à la jeunesse - Albi 1903)

Le bureau de l'A.L.R. en 2006/2007

Président : Roger Gidel
Secrétaires : Martine Fontalbat, Anne-Marie Marboutin, Marie-Josèphe Moraillon
Trésorière : Claire Biougne
Contacts : amicale laïque de Riom
Maison des associations
 27 bis, place de la Fédération
 BP 40063 - 63202 Riom Cedex
 Tél. 04 73 33 42 72
<http://aldr.free.fr> - contactalr@free.fr
Renseignements le mardi et le vendredi de 18 h à 19 h

ÉCHOS

Châtel-Guyon : Trad'ô sources les 2 et 3 juin 2007

À la suite du vif succès rencontré par les week-ends "Trad'ô sources" ces deux dernières années, les danseurs Brayauds et le comité d'animation de Châtel-Guyon reconduisent cette manifestation qui permet les échanges entre des facteurs d'instruments traditionnels et les utilisateurs. La rencontre de cette année démarrera le samedi 2 juin par un concert gratuit dans l'après-midi et un bal traditionnel gratuit le soir, à la salle des fêtes. Le dimanche 3 juin, dans le parc thermal, les facteurs d'instruments exposeront leur matériel et échangeront avec le public, pendant que des formations musicales de toute l'Auvergne et des danseurs animeront le parc. Entrée gratuite. Les danseurs Brayauds de Châtel-Guyon seront très heureux de vous retrouver nombreux ce jour-là !
Contact : Marie-Pierre Schmidt - 04 73 63 56 74
danseurs.brayauds@tele2.fr

Amicale laïque de Châteaugay : 16° randonnée des Croquenots semi-nocturne samedi 12 mai 2007

Cette balade familiale et conviviale permettra de découvrir l'environnement exceptionnel de Châteaugay et plus particulièrement cette année le plateau nord du bourg avec vue sur Marsat, Riom et Ménétrol. Les départs s'échelonnent de 20 h 30 à 21 h 30 à l'espace de la Bionne (2^e église désacralisée) pour une distance d'environ 10 km sans difficultés importantes. Un ravitaillement sera servi à mi-parcours. À l'arrivée, une bonne soupe à l'oignon faite maison et du vin de Châteaugay réconforteront les marcheurs. Des surprises récompenseront les plus chanceux. N'oubliez pas la lampe de poche !
Pour plus de renseignements : Jacques Rousset - 04 73 87 22 62.

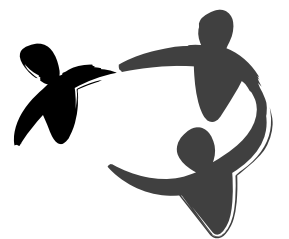
Amicale laïque de Montaigut-en-Combraille : 14° Tour en Combraille-Montaigut-Youx

Cette randonnée pédestre aura lieu le dimanche 15 avril 2007. Circuits balisés proposés :
 ■ 31 km, départ à 8 h 30/10 h : 8 € ■ 21 km, départ 9 h/10 h 30 : 8 €
 ■ 12 km, départ 14 h : 3 € ■ 6 km, départ 14 h 30 : 1,50 €
 Circuits gratuits pour les moins de 10 ans.
 Départ et arrivée : place des Écoles à Montaigut.
 Inscriptions sur place à l'école à partir de 8 h 30 (les groupes seraient aimables de prévenir au plus tard deux jours avant la randonnée).
 Boissons et collations servies sur les circuits. Pour les circuits de 31 et 21 km, buffet froid servi à midi à la salle des fêtes de Youx.
Renseignements : 04 73 85 24 58 - 04 73 85 44 65

Centre de loisirs de Vertaizon : marché de la création

Dans le cadre des activités du centre de loisirs, les enfants et adolescents se sont mobilisés pour offrir un peu de leur temps et énergie aux plus démunis. Ainsi, a eu lieu leur marché de la création le samedi 2 décembre 2006 au profit des "Restos du cœur". Cette action a été l'occasion pour eux de récolter des denrées alimentaires mais aussi de vendre toutes leurs jolies créations: décorations de Noël, cadres photos, porte-clés, badges, bâtons de pluie... L'argent perçu a permis aux enfants d'acheter des denrées supplémentaires afin d'étoffer la collecte. Les visiteurs ont été nombreux à s'attarder autour d'un chocolat chaud, d'un café ou d'une crêpe, plaçant ainsi cette journée sous le signe de la convivialité. Les bénévoles des "Restos du cœur" ont envoyé un courrier de remerciements.
 Par cette action, les jeunes ont découvert des techniques de fabrication et d'organisation, la gestion d'un budget mais, principalement, se sont ouverts aux autres en prenant conscience que chacun peut, dans la mesure de ses moyens, dans une action collective et associative, aider les personnes en difficulté et dépasser son individualisme. Un petit pas sur le chemin de l'apprentissage de la citoyenneté...

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
 (15 lignes maximum) avant le 16 AVRIL 2007



CREDIT COOPERATIF
 comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF
 33, boulevard Berthelot
 63407 CHAMALIÈRES CEDEX
 Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16
 E-mail : chamalieres@coopanet.com

COMMUNAUTARISME

Un danger pour la République ?

EN PRÉAMBULE

Réunis une fois par mois, les membres du Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand, présidé par Gérard Chanel, conduisent, pendant une année, une réflexion autour d'un sujet collectivement adopté. Un livret est ensuite publié qui ne prétend pas être une thèse universitaire ni un essai philosophique : il a pour objectif de témoigner des débats. Ce préambule est important en ce qui concerne la question du communautarisme ; le sujet est si complexe qu'on ne peut prétendre le traiter dans son intégralité ni parvenir à une véritable conclusion qui impliquerait des solutions aux problèmes soulevés.

Nous publions aujourd'hui une synthèse des débats et réflexions qui alimentent le prochain livret.

Lorsque le cercle a décidé de travailler sur la question du communautarisme, les participants ne savaient pas que le sujet serait illustré de manière aussi brûlante par les événements qui ont secoué la société française. Succédant à l'affaire du port du voile à l'école, les émeutes de 2005, la tristement célèbre histoire des caricatures, les affrontements, au sud de la France, entre les communautés gitanes et maghrébines ont mis, comme certains l'ont proclamé, la République en danger. À la suite de ces événements, la question du communautarisme a été largement mise à l'ordre du jour dans les médias, sur Internet (le magazine *Les idées en mouvement* de la Ligue de l'enseignement lui a consacré tout un dossier). Les débats ont pris alors un caractère dramatique qui risquait parfois de compromettre la sérénité de la réflexion, de précipiter et de justifier toutes les condamnations et tous les anathèmes.

Les obstacles

C'est pourquoi la synthèse fera aussi état des obstacles, des contradictions et des divergences qui constituent souvent les points forts des débats et du sujet.

Le principal obstacle réside dans la difficulté à exprimer une problématique. En effet, les participants ont eu conscience que la formulation préalable était fondamentale, et périlleuse en même temps ; elle orientait inmanquablement les débats. Il a donc été envisagé "Communautarisme et valeurs de la République" ou "Communautarismes



et valeurs de la République", en examinant les nuances introduites dans la problématique par la différence entre le singulier et le pluriel. Par souci d'explicitation, le sujet suivant a été finalement arrêté : "Le communautarisme est-il compatible avec les valeurs de la République ?" et c'est alors que la tentation a saisi les membres du cercle de renoncer purement et simplement à examiner cette question, considérant en effet "qu'il était déjà trop tard" et que la République était déjà largement menacée par ce qu'on appelle "la montée du communautarisme".

Les jeux sont faits

Un inventaire de la société française met en évidence l'existence d'une multiplicité de "communautés", toutes plus offensives (voire agressives) les unes que les autres, bafouant les lois de la République, menaçant gravement la paix sociale. Dans le même sac étaient mis alors, au cours des débats, les communautés religieuses, les communautés ethniques, les communautés sexuelles

(à la une des médias avec la question du mariage homosexuel), les communautés culturelles, les jeunes (impliqués dans le procès du "jeunisme"), les hooligans, les séparatistes... Et tous les groupes humains revendiquant une identité particulière en dehors de ou contre l'identité républicaine. Sans oublier les sectes dont les exactions ont à plusieurs reprises alarmé l'opinion et les pouvoirs publics. Toutefois, pour éviter de s'en tenir à cette vision catastrophique et selon un précepte d'Edgar Morin, il s'agissait alors de "substituer l'analyse à l'imprécation", de remettre un peu d'ordre - un peu d'ordre éthique - dans cette complexité et un peu plus de sérénité. C'est pourquoi les débats se sont orientés vers un examen sémantique.

Le retour aux mots (les lumières sémantiques)

Les vicissitudes des mots éclairent d'une manière signifiante l'évolution des faits et des événements qu'ils désignent : ceci vaut pour la famille sémantique du mot "communautarisme".

Le vocable est d'apparition très récente puisqu'il est attesté depuis 1951. Il désigne d'abord un phénomène sévissant dans la société américaine ; il désigne ensuite la prétention de toute communauté à exercer une prérogative au nom d'une singularité (ethnique, culturelle, religieuse...). Le terme apparaît donc immédiatement assorti d'une signification péjorative et d'une valeur polémique, dérivant de l'adjectif "communautaire" apparu en 1842.

Le concept est-il donc "contemporain" comme le mot qui le désigne ? Est-il révélateur d'un phénomène de société récent voire d'un dysfonctionnement imputable à cette même société ?

Si l'adjectif "communautaire" surgit en 1842, sa filiation étymologique est encore plus ancienne. Dès 1130, le mot "communauté" atteste l'existence de groupements ; le mot évolue en "communalité" (1280) puis en "communauté" (1344).

Jusqu'en 1508, le terme a une signification strictement administrative (cf. le "communal" qui, en milieu rural, est un territoire public, accessible à tous, distingué des territoires privés, et à connotation très souvent "conviviale" : il désigne un lieu de réunions et de fêtes) ; en 1538, le terme "communauté" s'applique à une collectivité religieuse.

On passe donc d'une signification strictement administrative à une signification idéologique. Est-ce le début de la polémique ?

En tout cas, la signification polémique de "communautarisme" est aujourd'hui irréfutable : l'expression "montée du communautarisme", presque métaphorique, annonce un danger pour la République. L'étymologie met en lumière un problème singulier de désignation : en effet, si le mot "communautarisme" s'applique à des communautés agressives ou hors-la-loi, il n'existe pas de mot spécifique pour désigner le même phénomène lorsqu'il est complètement pacifique et légitime. Nous sommes face à une ambiguïté sémantique très problématique : le mot "communautarisme", de toute évidence à connotation péjorative, désigne un fonctionnement condamnable, mais aucun vocable ne s'applique à un fonctionnement communautaire bénéfique.

Ce travail sémantique a permis d'affiner la problématique afin de comprendre comment on en était arrivé à ces dérives : comment les commu-





nautés, définies administrativement et désignant des collectivités pacifiques, avaient pu devenir des groupes marginaux et agressifs, se mettant volontairement hors la loi ? Les agressions communautaires ne sont-elles pas révélatrices d'un procès fait à la République qui ne tiendrait plus ses engagements à l'égard des citoyens ? Ce qui a entraîné un examen des valeurs de la République.

Permanence des valeurs de la République

■ Les principes fondateurs de la République sont-ils d'actualité malgré les évolutions sociales, économiques, technologiques qui se sont produites depuis la proclamation de la République et qui pourraient frapper ces principes d'archaïsme ?

■ La liberté, l'égalité, la fraternité peuvent-elles s'exercer dans une société hiérarchisée, inégalitaire, soumise aux pouvoirs économiques, qui multiplie les exclusions ?

Les principes ne peuvent donc être maintenus que s'ils sont assortis de valeurs permettant à tous les hommes de trouver dans la République la place qui leur est due (dans le respect des différences). Les membres du cercle se sont donc livrés à un inventaire des valeurs qui doivent explicitement accompagner les principes fondateurs de la République :

■ le principe de liberté est associé à l'exigence de sécurité et à la nécessité de la civilité ;

■ le principe d'égalité est assorti des valeurs de justice et d'équité ;

■ le principe de fraternité s'accompagne des valeurs de tolérance et de solidarité.

Ces trois principes impliquent également la valeur de respect.

Parmi toutes les valeurs définies, la laïcité demeure la valeur essentielle, la célébration du centenaire des lois de 1905 l'ayant remise à l'ordre du jour et des événements comme la mort de Jean-Paul II, l'affaire des caricatures lui ayant porté de rudes coups.

À partir de cette réflexion, surgit un autre dilemme :

■ au regard de la laïcité, la multiplicité des opinions, des religions, des ethnies doit être reconnue et acceptée ;



■ au regard de la même laïcité, il n'est pas possible d'accepter qu'une minorité impose sa loi et qu'elle le fasse par la violence.

Les paradoxes conduisant aux impasses, il a semblé nécessaire de bien cerner ce qui était acceptable et ce qui ne l'était pas.

Bienfaits des communautés Réhabilitation des communautés (sans vocable approprié)

Il n'est pas possible d'ignorer les bienfaits de l'existence de communautés à l'intérieur d'une société. La pulsion communautaire semble être une pulsion vitale en l'homme, partagé entre une aspiration à la singularité - et à la reconnaissance de sa singularité - et une aspiration d'appartenance à un groupe (c'est-à-dire l'accès à une identité collective et sociale). Un texte très pertinent relevé sur Internet analyse ce phénomène : un citoyen français peut appartenir à la fois à une association sportive, un parti politique, une association de parents d'élèves, un club de philatélistes, etc., autant d'appartenances qui lui permettent d'exercer son identité et les composantes multiples de sa personnalité, tout en les légitimant. Il n'y aurait donc pas contradiction entre l'unité de l'être et la multiplicité de ses engagements ; ce constat vaut aussi peut-être pour une société et un régime politique.

En réalité l'Histoire de France montre que la société française s'est constamment élaborée sur fond de brassages et de mixités de toutes sortes. Des actions d'unification (ou de réunification, succédant souvent à des périodes de grands conflits) et d'intégration sont intervenues dans l'Histoire à des fins de pacification ;

certaines, comme les serments de Strasbourg, l'ordonnance de Villers-Cotterêts, sont des actions à caractère sémantique, portant sur l'unification de la langue ; d'autres, comme la proclamation de l'édit de Nantes, sont à caractère religieux. L'Histoire est également jalonnée d'épisodes d'exclusions d'une grande violence (les protestants, les templiers), la société se caractérisant chaque fois par un retour à la barbarie.

Au total, la société française a toujours bénéficié, en particulier sur le plan culturel, des apports des différentes communautés qui la constituaient. La révocation de l'édit de Nantes, provoquant l'exil de nombreux protestants, a ainsi privé la France de grands savants qui sont allés exercer leurs talents en Prusse (où leurs descendants vivent encore). La communauté mérite alors une définition complètement pacifique.



Loin de constituer une agression contre les lois de la République, la plupart des communautés illustrent, à l'intérieur de groupes plus restreints, constitués autour d'une communauté d'activités, d'origines, d'opinions, la mise en œuvre (tangibile, concrète) des lois de la République et de ses principes. (Le principe de fraternité, assorti des valeurs de la solidarité, est particulièrement à l'œuvre dans un grand nombre de communautés.)

N'est-ce pas au nom même de la République, de la démocratie et de la laïcité, qu'on encourage le développement de la vie associative, des politiques de quartier, afin de permettre à chaque citoyen de se constituer une identité tangible à l'intérieur d'un groupe qui devient, en quelque sorte, une micro-structure républicaine où s'éprouvent tous les principes de la démocratie ? C'est bien le sens des lois de 1901 garantissant la liberté d'association.

À titre d'exemple flagrant, Annie Bernard, membre du cercle, évoque le pluralisme de l'île de la Réunion où plusieurs communautés coexistent sur un territoire très restreint dans la plus grande paix sociale ; ce qui induit une tout autre conception de la laïcité.

L'avènement du communautarisme : où est le problème ?

La question du communautarisme se heurte à un dilemme insoluble, voire mystérieux : comment passe-t-on et est-on passé de l'existence de communautés pacifiques, dont la République et la démocratie s'enrichissent, à l'avènement (récent ?) d'un communautarisme qui les mettrait en péril. À l'origine des communautarismes, on trouve souvent la conscience d'un préjudice dont

souffrent les citoyens. Le communautarisme ne serait donc pas l'expression d'un rejet de la loi républicaine mais au contraire d'une volonté d'intégration et de reconnaissance.

Les défaillances républicaines (politique, urbaine ou scolaire), en particulier les politiques de massification qui ont engendré les ghettos, peuvent expliquer la montée du communautarisme ; mais aussi les enjeux de pouvoir (volonté de suprématie d'un groupe religieux), la perte d'identité (sociale, professionnelle, ethnique), la misère historique (réfugiés politiques, sans-papiers, groupes ethniques confrontés à la xénophobie, comme les Italiens au milieu du siècle dernier).

Toutefois, un membre du cercle bat le rappel cinglant des attentats du 11 Septembre, incitant ainsi à éviter l'écueil de l'angélisme. Ce qui est inacceptable le demeure (en particulier, les sectes et les agressions des intégrismes de toutes sortes) mais le cercle n'a pas la capacité théorique de préconiser une solution, sinon de s'en remettre à l'exercice de la loi. Ce qui ne résout pas pour autant les paradoxes et les dilemmes. Une sanction portée contre un acte délictueux, commis au nom d'une idéologie communautaire, entraîne souvent des actes de vengeance et maintient l'escalade de la haine, de la violence et des préjugés aveugles.

Où est la solution ?

Contre quoi est-il encore possible de lutter ?

Qui a les moyens d'éradiquer le terrorisme mondial et de lutter contre le fanatisme religieux ?

Le pari est fait qu'un travail éthique est encore possible à travers précisément des groupes restreints formés au "vivre-ensemble", à la tolérance, à la laïcité, autrement dit à l'idéal républicain.

Et il n'est pas d'autres lieux, pour cela, que l'école.

S'il est un lieu où l'on peut encore défendre et construire la citoyenneté, apprendre le vivre-ensemble, mettre les principes républicains en exercice, en particulier celui de l'égalité, c'est bien l'école. S'il est un lieu de laïcité où tous les hommes sont accueillis, quels que soient leurs particularismes, et dans le respect même de ce particularisme, c'est bien l'école.

S'il est un lieu où peuvent s'accomplir l'exercice et l'expérience de la loi en dehors de toute répression, c'est bien l'école.

Cela risque encore de relever d'un angélisme stérile si les politiques scolaires mises en œuvre ne sont pas adaptées aux visages nouveaux de la société française ; si elles ne sont pas relayées par une politique sociale, qui assure à chacun sa part de dignité, évite toute forme de ghettoïsation où des communautés, saisies de désespoir, sombrent alors dans un communautarisme vengeur.

L'utopie consisterait évidemment à accueillir les aspirations aux différences, et leur libre exercice, tout en développant en tout homme la conscience et l'aspiration citoyennes.

(Cette synthèse a été réalisée par Alain Bandiéra, membre du Cercle Condorcet, chargé de la rédaction du livret.)



FAX... FAX... FAX...

Café-lecture

- **Vendredi 13 avril à 20 h 30 :**
Le trad avec Tradicomix.
 - **Samedi 14 avril à 11 h :**
L'atelier de César, la main à plume.
 - **De 14 h à 17 h :**
le tiers-monde sans dette.
 - **À 18 h :** accueil SEL (système d'échange local).
 - **Lundi 16 avril à 19 h :** café Go.
 - **Mardi 17 avril à 18 h :** café espagnol "la tertulia".
 - **À 19 h 30 :** café anglais.
 - **À 21h :** paroles de détenu(e)s.
 - **Mercredi 18 avril à 14 h :** les actualités déjantées.
 - **À 18 h 30 :** sur le thème "le temps".
 - **À 20 h 30 :** loisir salsa latino américaine.
 - **Jeudi 19 avril à 18 h 30 :** vins et fromages.
- Les Augustes
5, rue Sous-les-Augustins
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 37 07 94

Beaumont : le centre de loisirs à l'heure médiévale



Les enfants du centre de loisirs de Beaumont ont profité des vacances d'hiver pour mettre en œuvre leur esprit chevaleresque... Entourés de leurs animateurs et des intervenants de l'association "Histoire et création", ils ont pu admirer... et enfiler les costumes des héros du Moyen Âge. Les plus grands ont pu également s'essayer au "tricotage" de la cotte de mailles, découvrir l'héraldique (science des blasons), tester la calligraphie... Les petits ont fabriqué leur propre armure et construit leur château, que ce soit en carton... ou en pâtisserie. Après un bol d'air à la station de Perthuisat, tous nos preux chevaliers ont joint leurs efforts pour venir à bout du jeu de l'oe géant et engloutir la délicieuse forteresse...

Amicale laïque d'Hagetmau (Landes) Prix de la Crypte 2007

Depuis 23 ans, nos amis de l'amicale laïque d'Hagetmau organisent un prix de poésie ouvert aux jeunes poètes. Il consiste en l'édition à 500 exemplaires de l'œuvre sélectionnée. Les œuvres proposées doivent être adressées en trois exemplaires JUSQU'AU 17 AVRIL (DERNIER DÉLAI), accompagnées d'une photocopie de la carte d'identité du candidat, à La Crypte - 104, rue Thiers - 40700 Hagetmau. Elles ne doivent pas excéder 20 pages dactylographiées (300 à 500 lignes maximum). Le prix de la Crypte sera proclamé le 20 mai 2007. Une contribution de 15,24 € est demandée (chèque à l'ordre de l'amicale laïque d'Hagetmau) afin de renvoyer à chaque candidat les textes présentés et lui adresser un exemplaire du recueil qui aura obtenu le prix de la Crypte 2007. Pour mémoire, le prix de la Crypte en 2003 a été obtenu par le Clermontois Gabriel De Richaud, pour son recueil "Périodes".

Avec les DDEN

Les futurs EPEP (ou les EPEP du futur ?)

Nouveau sigle : le gouvernement a présenté au Conseil supérieur de l'éducation un projet de décret initialisant les établissements publics d'enseignement primaire. Ces structures ont été prévues par la loi de décentralisation de 2004 (art. 86 ; ne pas confondre avec son très sulfureux et bien voisin art. 89...) pour gérer les moyens mis en commun par des regroupements scolaires, dans un cadre expérimental d'une durée de cinq ans. Si expérience il y a, c'est, n'en doutons pas, aux fins de généralisation ; aussi, il me semble utile de commenter la gestion de l'école dans un futur pas immédiat, mais pas si éloigné que ça.

Ces regroupements auraient autorité juridique et morale (donc avec un budget propre), bien que de structure très éloignée des actuels établissements secondaires ; par bien des côtés, ils rappellent certains établissements supérieurs. Ira-t-on jusqu'à la gestion des moyens humains ? (Cela apparaît discrètement en arrière-plan du décret pour les non-enseignants.) Ils mettraient véritablement en œuvre une politique scolaire de leurs écoles, à l'initiative de leur président, à la tête d'un conseil d'administration composé pour moitié de représentants des communes, d'où il est issu (ce qui peut s'avérer être un gros grain de sel politique !), pour moitié d'enseignants ou parents d'élèves. Le président est assisté d'un directeur, gestionnaire issu de l'enseignement et chargé de l'exécution des décisions sur le terrain.

On peut penser que la logique voudrait que les actuels projets d'école aient à s'adapter à la politique de gestion commune, que les Caisses des Écoles n'aient plus de raison d'être et sûrement bien d'autres transformations...

Voilà pour les dispositions fondamentales de ce projet de décret, qui en comporte bien d'autres, plus techniques, car il était nécessaire que l'administration de l'Éducation nationale puisse garder un contrôle assez fin de la gestion. Il était évident qu'un pareil changement de méthode demandait pas mal d'explications complémentaires, même en vue d'une expérimentation limitée, d'autant que le texte du projet pouvait se prêter à interprétations multiples, et sur des points non négligeables. On les attend encore...

En l'absence d'une attitude plus constructive, il ne fallait pas être un grand devin pour prévoir qu'un tel texte allait soulever un refus massif du Conseil supérieur de l'éducation. Le gouvernement (et lequel ?) va-t-il passer outre cet avis négatif et demander un feu vert du Conseil d'État pour ouvrir quelques établissements pilotes dès la rentrée ? Bref, un dossier de plus à suivre, et avec beaucoup de vigilance, mais sans a priori...

On ne parlait pas de gestion dans l'école de Jules Ferry, mais c'était il y a plus d'un siècle...

G. Fourt

IN MEMORIAM Dr Pierre Bouchaudy, ami de l'école

Nous avons appris avec tristesse la disparition de cet ancien collègue. Il avait quitté le corps des délégués départementaux de l'Éducation nationale en 2001, après avoir mené une longue carrière militante, qui l'avait distingué en tant que conseiller général, jusqu'à la présidence de l'assemblée départementale. Son esprit laïc l'avait conduit à la tête de la FCPE départementale et à s'engager aux côtés de nos amis de La Tour-d'Auvergne, dans ce secteur qui l'avait vu naître et où il avait exercé en tant qu'omnipraticien, "médecin de campagne", si ce n'était "des neiges". Nous avons été au regret qu'il ne puisse rejoindre notre assemblée générale de Bagnols, mais il avait encore tenu à nous encourager...

Convention Ville de Clermont-FAL Échange d'artistes peintres entre Aberdeen et Clermont

La convention signée le 12 décembre dernier entre la Ville de Clermont et la FAL a pour but de poursuivre le partenariat naturel entre elles car, comme l'affirme Philippe Bohelay, conseiller municipal délégué à l'action sociale, à l'animation et à la jeunesse, "il y a nécessité de fédérer tous ceux qui concourent à l'éducation populaire, de soutenir les associations laïques et leurs valeurs, de mettre en réseau les compétences et les projets, de communiquer sur les aides mutuelles qui peuvent être apportées".

Notre journal *Auvergne laïque* contribuera à apporter cette information sur les projets construits par les uns ou les autres ou lors d'actions communes comme l'échange d'artistes peintres programmé entre Aberdeen en Écosse et Clermont, villes jumelées depuis de nombreuses années. C'est la Mission des relations internationales qui a organisé cet échange.

Le peintre écossais Dod Dow sera à Clermont du 20 au 27 mai. Diplômé de l'école d'art d'Aberdeen, spécialité dessin et peinture, il peint des portraits, des

paysages, souvent des parcours de golf - sa passion - et des golfeurs en action. Lors de sa venue en vacances à Clermont l'an dernier, il a fait des tableaux de rues de Clermont (voir vignette en page 1). Il travaille la plupart du temps en aquarelle ou à l'huile.

Du lundi 21 au vendredi 25 mai, à partir de 17 h, il encadrera un stage gratuit, organisé conjointement par la Ville (la DAJL fournira le matériel) et la FAL. Le stage se déroulera à Falexpo, place Delille ; il est ouvert aux adhérents de la FAL à partir de 14 ans qui doivent s'inscrire en téléphonant à l'UFOLEP (04 73 14 79 12). Le nombre de place est limité à 12.

Dod Dow souhaite faire partager son expérience de peintre. Le contenu du stage sera des exercices d'aquarelle afin d'expliquer les différents effets et les méthodes à employer. Après avoir acquis les secrets d'une bonne composition et l'emploi de différents tons pour avoir des images fortes, Dod Dow ne doute pas que ses stagiaires soient capables de réaliser de bonnes aquarelles.

Le service photographique de la Ville effectuera un reportage dans le but

d'organiser une exposition sur le travail dans l'atelier. Les travaux des stagiaires seront exposés en septembre ou octobre prochain.

En retour, le peintre Olivier Môme partira à Aberdeen, ville qu'il va découvrir, du 15 au 25 juillet. Ayant découvert la même année l'Écosse et l'Auvergne d'où sa famille est originaire, il a vécu ces dernières années dans la région. Diplômé en arts plastiques de l'université d'Aix-en-Provence et des Beaux-Arts de Marseille, il enseigne à Lyon.

Ses sources d'inspiration privilégiées sont les paysages modifiés par l'homme : chantiers de démolition et de reconstruction, carrières, sablières, avec comme acteurs les engins de terrassement, les grues, etc. Il utilise ces éléments en noir et blanc dans des installations en peinture ou en volume.

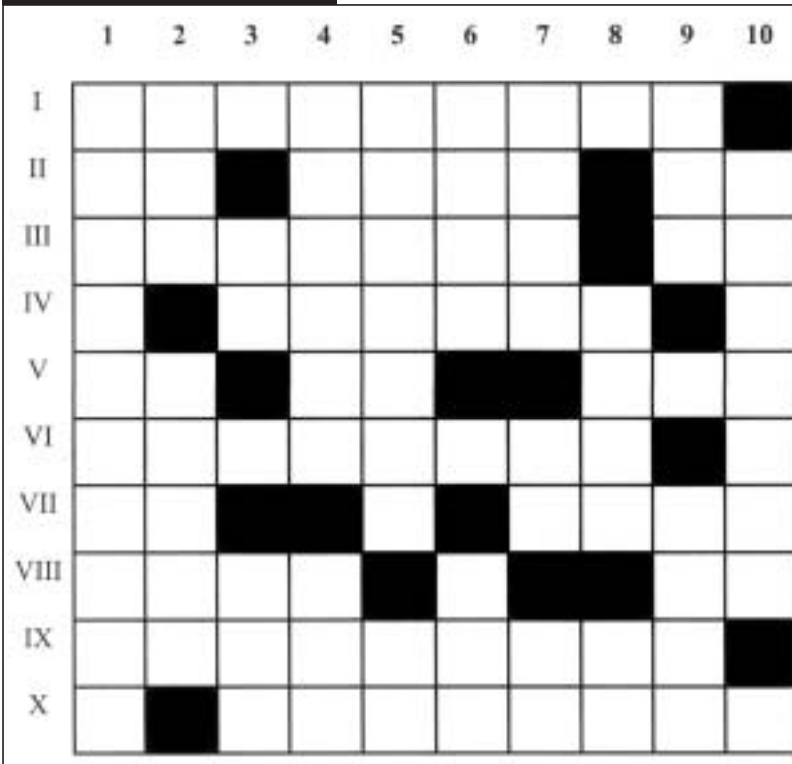
À Aberdeen, il voudrait faire passer une interrogation vis-à-vis des paysages a priori sans intérêt que sont les paysages industriels ou suburbains, loin des références que sont les paysages à potentiel touristique. Le programme de l'atelier s'adressant à des adultes sera de se rendre

sur des sites industriels et identitaires au niveau du travail et de l'économie d'Aberdeen pour les peindre. Le matériel utilisé sera la peinture acrylique, idéale pour l'extérieur, et des cartons d'emballage apprêtés. Le choix du noir et blanc permettra de travailler plus simplement sur des questions techniques de dessin et de peinture.

Ensuite, il souhaiterait rassembler toutes ces vues parcellaires afin de composer un espace hybride entre la réalité perçue et reconnaissable et un espace où tout ne se relie pas parfaitement. Le travail obtenu sera une œuvre où chacun investira ce qu'il ressent. Il sera un lieu de rencontre et d'échanges, une expérience qu'au final stagiaires et peintre partageront. Il aimerait que cette expérience donne à tous la possibilité de regarder une chose considérée comme sans trop d'intérêt auparavant comme un potentiel de poésie et de réflexion sur le monde qui nous entoure.

Le projet d'échange d'artistes peintres entre Clermont et Aberdeen est donc bien lancé. Aux acteurs sur le terrain de le faire vivre...

Mots croisés n° 24



Pour le meilleur...

HORIZONTAL

- I. En grande pompe ?
- II. J'ai perdu son adresse. Publications. Contravention.
- III. Rouge clair. Vache.
- IV. Taquiner.
- V. Habitudes. À l'envers : paresseux. Grecque.
- VI. Habitant des USA ou de l'URSS.
- VII. Bougie. Juste pour convoler.
- VIII. Donne des coups de langue. Difficulté.
- IX. Il a son registre.
- X. Devoir des époux.

VERTICAL

1. Entre le mari et la femme.
2. École. Assemblée.
3. Centimètre cube. Ivre.
4. Frapper. À l'envers : quand la messe est dite.
5. Union. Disque.

6. Personnage biblique. Existence.
7. Pour le pianiste. Préposition. Véhicule léger.
8. Au Nevada. Chiffre romain.
9. Mèche rebelle. Revolver.
10. À faire après la noce.

Solutions au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 23



ÉCRIVAINS EN HERBE



Pour trouver Chako, il soulevait les toits des cases de toutes les femmes du village. Il fouilla toutes les cases avec ses gros doigts. Il reposait les toits sur les cases quand il ne trouvait pas Chako. Dans la dernière maison au bout du village, il trouva Chako qui dormait avec Koutacha. Le géant de la lune entra dans une colère noire. Il saisit Chako par le pyjama et il la posa sur la lune, dans sa maison. Dans sa colère, il piétina toutes les cases du village. Puis il remonta sur la lune. Koutacha se réveilla parce qu'il avait entendu du bruit. Il vit que Chako n'était plus là.

Il fouilla la case. Il ne trouva pas Chako. Il sortit de la case. Il chercha Chako et il ne la trouva pas non plus. Il appela Chako de toutes ses forces. Elle ne répondait pas. Mais les hommes esclaves répondirent : ils aimaient bien Chako, parce qu'elle n'avait pas d'esclave. Ils demandèrent à Koutacha :

"Pourquoi cries-tu ?"

"Parce que Chako a disparu !"

"Nous allons t'aider à retrouver Chako."

"Merci de votre aide", répondit-il.

Koutacha et les hommes esclaves se mirent à chercher Chako partout dans le village. Ils trouvèrent d'énormes traces de pieds. Ils suivirent les traces. Au bout d'un moment, les traces s'arrêtèrent. Ils regardèrent autour d'eux mais ne trouvaient plus de traces. Ils étaient juste en dessous de la lune.

Alors ils regardèrent dans le ciel et virent une tête énorme. Koutacha demanda à l'énorme tête :

"Qui es-tu ?"

"Je suis le géant de la lune. Et toi, comme t'appelles-tu ?"

"Je m'appelle Koutacha et je cherche Chako qui a disparu. As-tu vu Chako ?"

"Oui, j'ai vu Chako et je l'ai prise avec moi pour me marier avec elle. Tu ne te marieras jamais avec Chako !"

"Si, c'est moi qui l'épouserai", cria Koutacha.

Alors Koutacha siffla son cheval violet, qui arriva aussitôt au galop. Le géant se mit à rire en voyant la couleur du cheval. Mais le cheval se mit à grandir pour que tous les hommes esclaves et Koutacha puissent monter dessus.

Koutacha sortit son épée en or de la sacoche de son cheval. L'épée en or grandit et devint aussi grande que Koutacha. Le cheval violet s'envola dans le ciel et vola jusqu'à la lune.

Koutacha et les hommes esclaves descendirent du cheval. Koutacha prit son épée en or et frappa à la porte de la maison du géant de la lune.

Le géant ouvrit la porte et vit Koutacha qui avait grandi et il était devenu plus grand que lui. Il fut impressionné, terrifié et il s'enferma à double tour dans sa maison car il croyait qu'il y serait en sécurité. Mais les hommes esclaves étaient déjà entrés dans la maison par la porte de derrière pour délivrer Chako.

Alors le géant se rendit, ouvrit la porte et mit les mains en l'air. Il pleurait comme une fontaine parce qu'il avait perdu Chako. Koutacha décida de lui donner une bonne punition pour avoir enlevé Chako et détruisit toutes les maisons de son village. Le géant de la lune serait obligé de rester sur la lune pour toujours. Koutacha, les hommes esclaves et Chako redescendirent sur la terre, en Afrique, avec le cheval violet.

Et Koutacha put épouser Chako.

Les hommes esclaves reconstruisirent les cases du village détruites par le géant de la lune. Pour les remercier, les femmes les libérèrent et ils devinrent des hommes libres. Les hommes et les femmes partagèrent le travail.

Et les nuits de pleine lune, on peut voir la tête du géant de la lune qui pleure dans le ciel.

Coopérative scolaire
École publique primaire de Jozerand

PAR ICI LES SORTIES

Théâtre

Le Valet de Cœur à Clermont-Fd

• Les 13, 14, 20 et 21 avril à 20 h 30 : "Les Boulingrin" de Courteline
• Les 11 et 12 mai à 20 h 30 : "Coquelicots"

Petit Théâtre de Vallières à Clermont-Fd

• Les 14 et 15 avril : "Tempête et cris d'amour"
• Le 28 avril : "Signe particulier : A fait foot"
• Du 18 au 20 mai : atelier ados : "En attendant la fin de l'orage" de Danielle Vioux et "Bienvenue sur la terre" de Luc Malghem

Cour des Trois Coquins à Clermont-Fd

• Du 24 au 28 avril à 20 h 30 et le 29 avril à 17 h : "L'ailleurs dans un miroir" – Spectacle du Pélican
• Les 13 et 17 mai à 20 h 30 : "Odysée, dernier chant"

Sémaphore

• Le 18 avril à 20 h 30 : "Non solum" Sergi López
• Les 24 et 25 avril à 20 h 30 : "Chant secret ou la merveilleuse chanson de la vie" – Mélodie théâtre

Comédie de Clermont - Scène nationale

• Les 18, 19 et 20 avril à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Les Étourdis" – De Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff
• Les 25, 26 et 27 avril à 20 h 30 à la Maison de la culture salle B.-Vian : "Histoires éphémères petits formats" – Mise en scène de Johnny Bert
• Le 10 mai à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Ook" par le Theater Stap

Athor à Montluçon

• Le 26 avril à 15 h et 20 h 30 : "Le clan des veuves" – Théâtre de boulevard
• Le 11 mai à 20 h 30 : "Monsieur Amédée" – Avec Galabru

La Baie des Singes à Cournon

• Le 10 mai à 20 h 30 : La planche habillée troupe de l'UAC Banque de France joue "Belles éclaircies coupées de grêle"
• Les 11 et 12 mai à 20 h 30 : Fred Tusch joue "Benoît de Touraine, la véritable histoire du fils du pintadier"

Maison de la culture à Clermont-Fd

• Le 11 mai à 20 h 30 : "J'ai oublié de vous dire" – De et avec Jean-Claude Brialy
Salle des fêtes du Chauffour à Orbeil
• Le samedi 14 avril à 20 h 30 et le dimanche 15 avril à 14 h 30 : la troupe Quasimodo de l'Amicale laïque interprète plusieurs farces paysannes

Danse

Athor à Montluçon

• Le 19 avril à 20 h 30 : "La flûte enchantée" de W.A. Mozart – Opéra dansé – Compagnie Pernette

Sémaphore

• Le 3 mai à 20 h 30 : "Clair de lune – correspondances" – Compagnie Georges Momboye

Concerts spectacles

La Baie des Singes à Cournon

• Les 13 et 14 avril à 20 h 30 : Kroupit joue "cul de sac" – Humour
• Le 25 avril à 20 h 30 : Bernard Joyet : festival Clermont Carrefour de la chanson – 1^{re} partie : Perrine Vasque

**"Bat Mad" de Jean-Marie Maddeddu par la compagnie Les Piétons.**

• Les 27 et 28 avril à 20 h 30 : Les Indésirables jouent "Le cheval qui murmurait à l'oreille des indésirables"
• Les 4 et 5 mai à 20 h 30 : Sellig joue "Episode II"
• Du 16 au 19 mai à 20 h 30 : Festival "On connaît la chanson" en partenariat avec la Coopérative de Mai

Forum Rexy à Riom

• Le 24 avril à 20 h 30 : "Arno" 14 ans – Du rock au blues

L'Alambic à Cournon

• Les 25 et 26 mai à 21 h : "Même la nuit" – Théâtre musical

Salle polyvalente à Cournon

• Le 20 avril à 21 h : "Les ch'mins d'couté" – Théâtre et chanson
• Le 5 mai à 21 h : "Bata clan" – Centre lyrique d'auvergne
• Le 6 mai à 17 h : Orchestre d'harmonie

Eglise de Saint-Maurice-ès-Allier

• Le 21 avril à 17 h : le Quatuor des Volcans interprète Mahler, Fauré, Turino

Musique

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• Le 20 avril à 21 h : "hymne à la nuit" – Guitare solo par Gabriel de Richard

La Baie des Singes à Cournon

• Le 19 avril à 20 h 30 : "Pink turtle" – Jazz, pop, rock
• Le 26 avril à 20 h 30 : "Trio Apollo" – Jazz
• Le 3 mai : "Solozafaz" – Guitare et contrebasse

Athor à Montluçon

• Le 21 avril à 20 h 30 : Patrick Bruel "Des souvenirs devant" – Chanson
• Le 28 avril à 20 h 30 : Enrico Macias

Le Gamounet à Saint-Bonnet-près-Riom

• Les 21 et 22 avril : stage adultes tous niveaux : violon - vielle - guitare - diatonique - cornemuse - cabrette

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• Du 26 au 28 avril à 21 h : "Bat Mad" de Jean-Marie Maddeddu par la compagnie Les Piétons

Comédie de Clermont - Scène nationale

• Le 3 mai à 20 h 30 à la Maison de la culture salle J.-Cocteau : "Ensemble inter-contemporain"
• Le 15 mai à 20 h 30 à l'Opéra Municipal : "Quatuor Alban Berg"

Animatis à Issoire

• Le 4 mai à 20 h 30 salle C.-Nougaro : "Da Silva" – Chanson rock

• Le 5 mai à 15 h : "Idoles" – Compagnie Clandestine à partir de 6 ans

• Le 11 mai à 20 h 30 : "Soirée de clôture Festival arménien" Lavach' + Bratsch + Duo Saz Peloul

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

• Le 9 mai à la faculté de droit, amphithéâtre M.-de-L'Hospital à 18 h 30 : Wolfgang Amadeus Mozart – Johannes Brahms

Sémaphore à Cébazat

• Le 10 mai à 20 h 30 : "Florin Niculescu Laurent Korcia"

Jeune public

Graines de Spectacles à Clermont-Fd

• Les 19 et 20 avril à 14 h 30 et 18 h 30 : "Celui qui a vu..." – Compagnie Enfance et Théâtre – Théâtre et marionnettes à partir de 6 ans

• Le 3 mai à 20 h et le 4 mai à 14 h 30 et 20 h : "Zitto !" – Théâtre à partir de 7 ans

• Les 10 et 11 mai à 14 h 30 et 20 h et le 12 mai à 20 h : "Cirque Bang Bang... une nuit sur terre" – Compagnie Les Pieds sur la Tête – À partir de 7 ans

Animatis à Issoire

• Les 20 et 21 avril à 20 h 30 salle C.-Nougaro : "Bang, bang... une nuit sur terre" – Compagnie Les Pieds sur la tête – Tout public dès 7 ans

• Le 21 avril à 15 h : "Le miroir aux fourmis" – Compagnie Pupella Nogues (à partir de 3 ans)

• Le 27 avril à 20 h 30 salle C.-Nougaro : "Romain Bouteille" – Tout public dès 8 ans

Ville de Blanzat

• Le 21 avril à 11 h au foyer rural : "Chair de poule" – Danse dès 3 ans

• Le 24 avril à 20 h au foyer rural : "Vals Dabula" – Théâtre à partir de 7 ans.

Contacts

Petit Théâtre de Vallières

06 71 12 21 53

La Baie des Singes à Cournon

04 73 77 12 12

Athor à Montluçon

04 70 08 14 40

Le Gamounet à St-Bonnet-près-Riom

04 73 63 36 75

Sémaphore à Cébazat

04 73 87 43 43

Comédie de Clermont-Fd - Scène nationale

04 73 29 08 14

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

04 73 36 36 36

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

04 73 14 47 47

Animatis à Issoire

04 73 89 71 52

Graines de Spectacles à Clermont-Fd

04 73 92 30 26

Forum Rexy à Riom

04 73 63 07 51

Ville de Blanzat

04 73 87 43 40

Le Valet de Cœur

04 73 91 20 66

Cour des Trois Coquins 12, rue Agrippa-d'Aubigné

04 73 42 63 76

Maison de la culture

04 73 17 01 90

Salle polyvalente à Cournon

04 73 69 34 44

L'Alambic à Cournon

04 73 77 77 58

ATTENTION : SOS-Éducation récidive

Après avoir appelé à la délation sur les méthodes de lecture en octobre dernier par encarts publicitaires dans la presse quotidienne régionale, SOS-Éducation vient de récidiver. Par la même voie, elle s'adresse désormais aux parents d'élèves de CP en leur proposant un "test" pour contrôler si leur enfant n'est pas en retard dans son apprentissage de la lecture.

Les exercices proposés aux familles confirment que cette association ignore tout des programmes et objectifs de l'école élémentaire. Ainsi, les normes qu'elle retient concernant les savoirs et savoir-faire supposés être acquis à l'issue de six mois de CP sont très éloignées de celles qui sont précisées dans les instructions officielles. SOS-Éducation continue d'ignorer que la

scolarité, organisée en cycles, permet d'acquérir les connaissances et compétences à des rythmes différents.

Cet organisme cherche à nouveau à mettre en difficulté les enseignants. Ignorant tout de leur travail et de leurs objectifs dans le cadre des programmes nationaux, cette campagne ne peut que contrarier leur action dans l'intérêt des élèves. En effet, elle désinforme l'opinion et risque de créer des peurs et des inquiétudes parmi ceux qu'elle pourrait abuser.

Le secrétaire général du SE-UNSA s'est adressé par lettre en ces termes au ministre de l'Éducation nationale. On attend de ce dernier qu'il défende enfin l'école et ses enseignants contre ce genre de comportement.

Montaigut-en-Combraille - 13 mai 2007
"Festilivre" pour l'amour des livres

Les membres de la jeune association (2 ans d'existence) Montaigut-village-du-livre, créée à l'initiative de quelques bibliophiles, ont en commun l'amour des livres, qu'ils veulent célébrer, et l'amour de la lecture, qu'ils veulent partager. Ils ont aussi celui de la fête ; c'est pourquoi ils organisent, pour la deuxième année consécutive, "Festilivre" (la fête du livre) dans les murs de la petite cité médiévale de Montaigut.

Ils souhaitent aussi faire participer les habitants. C'est pourquoi ils ne leur offrent pas seulement des conteurs (dans les rues, dans les cafés, dans les salles municipales), des conférences (Victor Hugo, l'histoire des Combrailles), des expositions ("L'enfance des livres et livres d'enfance", "L'œuvre de Jules Verne", philatélie, etc.), ils les invitent aussi à apporter leur contribution. Les habitants de Montaigut peuvent donc vendre leurs livres

et surtout s'engager dans l'opération "Livres aux fenêtres". Les participants doivent inventer une vitrine de leur choix pour exposer les livres (toutes sortes de livres) qu'ils possèdent et auxquels ils n'accordaient peut-être plus d'intérêt. Le succès remporté par cette opération l'an dernier a incité l'association à la renouveler, les habitants ayant fait la preuve de leur inventivité et de leur originalité pour composer une vingtaine de vitrines, toutes plus attrayantes et insolites les unes que les autres. Les enfants ont aussi la partie belle. Sur le thème du cirque, les membres de l'association leur raconteront quelques belles histoires ; puis des concours seront organisés le jour de "Festilivre", d'écriture pour les grands, d'illustrations pour les moyens et de déguisements pour les petits.

Le 13 mai prochain, Montaigut méritera le déplacement !

Vigilance !

Déclaration adoptée par le Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne le 21 mars 2007.

"Eveilleurs de consciences" en tant qu'association d'éducation populaire attachée au développement d'une citoyenneté active, et à la lutte contre toutes les formes de discriminations, la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne tient à dénoncer haut et fort le projet de création d'un "ministère de l'immigration et de l'identité nationale", porté par N. Sarkozy, un candidat déclaré républicain, actuellement en tête des sondages pour l'élection présidentielle. Les candidats d'extrême-droite n'ont trouvé à ce projet qu'un seul reproche, celui d'une "petite opération de ragoilage" sur leurs terres, c'est dire la nature du projet... Voilà une tonalité qui sonne outrageusement dans la France des Lumières et des Droits de l'Homme.

La conjugaison de ces termes laisse perplexe car elle laisse supposer que l'immigration est le principal problème de cette identité. Nous appelons à regarder la question de l'immigration sans idéologie nationaliste et loin des sondages, mais avec objectivité et beaucoup d'humanité.

Comme le rappelait Lucie Aubrac : "Le mot résistance doit toujours se conjuguer au présent". En cette journée mondiale de lutte contre le racisme, la Ligue invite à rester vigilant, et surtout, à dénoncer les amalgames.

Agir pour une République qui tient ses promesses

La Ligue de l'enseignement n'est pas seulement une fédération d'associations. Elle est aussi un mouvement d'éducation populaire laïque et c'est à ce titre que, fidèle à son histoire et à ses valeurs, et indépendante des partis politiques, elle s'implique dans les débats électoraux et prend position.

Ainsi, à l'occasion des prochaines échéances électorales, la Ligue soumet des axes de réflexions aux candidats, comme aux citoyens, pour contribuer au débat sur notre avenir et jouer ainsi le rôle qui doit être le sien : "Aider à la construction d'une conscience civique, relayer la conviction des citoyens et traduire sa pertinence auprès des candidats à ces élections afin de donner légitimité au mandat qui leur sera confié. Elle veut, ainsi, rendre la République conforme aux principes qui la fondent pour affronter les nouveaux défis du monde contemporain."

Quatre champs de propositions sont ainsi développés dans un document de six pages que nous avons diffusé auprès de chaque association et que l'on trouvera sur le site de la Ligue de l'Enseignement : www.laligue.org, dans la rubrique "La Ligue prend position".

Auvergne laïque se devait de faire connaître des extraits de ce manifeste pour contribuer à sa lecture et inviter chacun à participer au débat.

1. Favoriser le renouveau de la citoyenneté par une dynamique nouvelle de la vie associative et de l'éducation populaire.

"La démocratie exige aujourd'hui une plus large intervention des citoyens. Il faut renouveler et revivifier la démocratie représentative... et permettre aux citoyens, au sein d'une société civile construite, d'être associés à l'élaboration des politiques publiques, à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

"Les associations, identifiées comme des lieux d'apprentissage et d'expression de la citoyenneté, doivent être reconnues comme un atout, une source d'innovation et de renouvellement de notre société.

"L'engagement des jeunes, qui peut prendre des formes diverses, doit être facilité pour que la jeunesse apparaisse comme une source d'espoir... Création d'un service civique universel pour valoriser la citoyenneté et inventer, dans la diversité de notre société, des relations nouvelles à travers des valeurs partagées."



2. Refonder l'école et permettre à tous d'apprendre et de se cultiver toute sa vie.

"Redéfinir les missions de l'école, institution de la République, espace protecteur, d'émancipation et d'apprentissage de la démocratie, est une exigence prioritaire... Pour éviter la fracture scolaire sur les territoires, il faut redessiner la carte scolaire, concevoir une orientation avec les élèves, créer une véritable continuité entre l'école primaire et le collège... Développer la complémentarité des actions des associations éducatives avec celles des enseignants et des parents pour apporter un accompagnement scolaire et éducatif à ceux qui en ont besoin et favoriser pour tous l'éducation artistique et le sport scolaire... Il faut reposer la question de l'unification du service public d'éducation dans le respect de la diversité... et inscrire cette refondation dans la perspective d'une formation tout au long de la vie."

3. Garantir la justice sociale, l'expression de la diversité culturelle et la laïcité.

"La France doit garantir à tous ses habitants les conditions d'une vie digne... l'accès à un logement décent, à un emploi rémunéré, à la santé... aux loisirs et aux vacances.

"Dans une société devenue multiculturelle qui ne doit pas évoluer vers une mosaïque de communautés disjointes, il faut reconnaître aux individus le droit d'exprimer... leurs identités tout en partageant des valeurs communes. Cela suppose une claire distinction entre les solidarités communautaires et le communautarisme."

4. Engager la France dans le chantier du développement durable et solidaire de la planète.

"La France doit s'engager dans une nouvelle politique de l'immigration, attentive aux personnes, exigeante et respectueuse des droits... Elle doit privilégier la solidarité internationale en favorisant l'action des ONG et des sociétés civiles des pays du Sud.

"L'éco-citoyenneté et le développement durable doivent recouvrir des réalités et des engagements quotidiens.

"La France doit redevenir un des moteurs de la construction d'une Union Européenne démocratique et solidaire, soucieuse d'une prospérité partagée... Une Europe forte d'exigences démocratiques, porteuse d'un modèle social original et d'une éthique des relations internationales, aura un rôle positif dans la mondialisation."

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs. Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :
Prénom :
Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la FAL

**21/25, place Delille
63000 Clermont-Fd**

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14,50 € à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FORUM

Pour un théâtre laïque

L'UFOLEA (Union française des œuvres laïques d'éducation artistique), aux côtés d'autres UFO (UFOLEIS, UFOVAL, UFOLEP...), se donnait pour objectif de "multiplier les activités artistiques, organisant des rassemblements de chorales ou de troupes de théâtre amateur, des expositions, des tournées culturelles...". Des actions qui visaient avant tout à la défense et au rayonnement de l'école publique et laïque et au développement de la culture populaire...

L'UFOLEA a disparu en 1984. Elle a été remplacée par un "service culturel", dans lequel, nous assurait-on, la Ligue maintiendrait un large secteur concernant le théâtre amateur et qu'elle deviendrait même une véritable "fédération nationale" des troupes amateurs. Qu'en est-il en vérité aujourd'hui ?

Lorsqu'on cherche la référence au théâtre amateur de qualité (en existe-t-il un qui ne le soit pas vraiment ?), on tombe sur la FNCTA (Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation). Or, il faut savoir que cet organisme est lui-même issu de l'ancienne FGSPF (Fédération gymnique et sportive des patronages de France) dont les options sont sensiblement différentes de celles de la Ligue et que nous n'avons pas à nous confondre avec cette fédération, ni avec d'autres d'ailleurs.

Nous restons laïques, c'est-à-dire ouverts à tous, et humanistes, avec la conviction que la pratique d'un art constitue un apport supplémentaire pour le développement de l'individu. En cela, nous nous situons dans l'éducation péri et post-scolaire, autant que dans le domaine associatif.

Nos méthodes diffèrent de certaines pratiques élitistes qui encouragent le vedettariat et le passage rapide et suicidaire vers un professionnalisme de misère. Nos choix de répertoire font davantage confiance à Brecht qu'à Éric Emmanuel Schmitt pour porter les idées que nous voulons défendre (car le

théâtre n'est pas neutre, ni dans ses idées ni dans ses formes différentes). Nos engagements nous conduisent parfois à participer par la parole à certaines batailles pour la défense des droits de l'homme, de l'enfant et du citoyen.

Il est évident qu'un tel programme ne concerne pas beaucoup nos camarades de l'autre fédération de théâtre amateur, même si nous reconnaissons que leur travail est respectable.

Mais nous n'avons rien à faire avec eux et à aucun moment.

Nos compagnies fonctionnent à la fois sur le mode artistique et associatif et sur le mode socioprofessionnel (même culture, même temps de loisirs). Telle troupe de banlieue a ainsi d'autres choses à dire et à défendre qu'une troupe rurale ou qu'une troupe universitaire. Les problèmes et les sensibilités sont différents, les répertoires le sont aussi. Nous devons être là pour leur permettre de les exprimer.

Il faut pour cela des animateurs compétents, capables à la fois de reconnaître les besoins, de les mettre en œuvre, d'en faire découvrir d'autres. La culture n'est pas un luxe comme on le dit parfois, c'est un droit, comme l'éducation, la santé ou le logement. Un droit à conquérir. À cela, nous sommes prêts à répondre ? Avons-nous formé les animateurs capables d'intervenir partout où cela est nécessaire ? Sommes-nous présents partout, dans les amicales laïques rurales comme dans les "cités dites sensibles" ? Ou bien laisserons-nous à d'autres, à la police, à l'armée ou aux imams, avec leurs moyens et leurs méthodes, le soin de nous remplacer ? Dans ce cas-là, il est certain que nous avons raison de continuer à faire notre gentil théâtre avec une représentation conviviale et sans risques.

Mais est-ce vraiment pour cela que nous nous présentons comme des militants de la Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire ?

Marcel Col - Françoise Bernard (animateurs)

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leurs auteurs.